

—Monsieur Sébastien Tessier, conseiller en relations intergouvernementales, Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, ministère du Conseil exécutif;

QUE le mandat de cette délégation officielle soit d'exposer les positions du gouvernement du Québec, conformément à la recommandation ministérielle du présent décret.

*La greffière du Conseil exécutif,*  
DOMINIQUE SAVOIE

83506

Gouvernement du Québec

### Décret 939-2024, 5 juin 2024

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation officielle du Québec aux réunions provinciale-territoriale et fédérale-provinciale-territoriale du Forum des ministres du marché du travail qui se tiendront les 11 et 17 juin 2024

ATTENDU QUE les réunions provinciale-territoriale et fédérale-provinciale-territoriale du Forum des ministres du marché du travail se tiendront les 11 et 17 juin 2024;

ATTENDU QUE le premier alinéa de l'article 3.21 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (chapitre M-30) prévoit que toute délégation officielle du Québec à une conférence ministérielle fédérale-provinciale ou interprovinciale est constituée et mandatée par le gouvernement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre de l'Emploi et du ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne :

QUE la ministre de l'Emploi, madame Kateri Champagne Jourdain, dirige la délégation officielle du Québec aux réunions provinciale-territoriale et fédérale-provinciale-territoriale du Forum des ministres du marché du travail qui se tiendront les 11 et 17 juin 2024;

QUE la délégation officielle du Québec, outre la ministre de l'Emploi, soit composée de :

—Monsieur Sébastien Lépine, directeur de cabinet, Cabinet de la ministre de l'Emploi;

—Madame Annick Laberge, sous-ministre, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale;

—Monsieur Francis Gauthier, sous-ministre adjoint, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale;

—Monsieur Patrick Gauthier, directeur des relations intergouvernementales et mandats spéciaux, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale;

—Madame Zoé Blais, conseillère en relations intergouvernementales, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale;

—Madame Annie Beauchemin, conseillère stratégique en relations intergouvernementales, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale;

—Monsieur Mathieu Montégiani, conseiller en relations intergouvernementales, Secrétariat du Québec aux relations canadiennes, ministère du Conseil exécutif;

QUE le mandat de cette délégation officielle soit d'exposer les positions du gouvernement du Québec, conformément à la recommandation ministérielle du présent décret.

*La greffière du Conseil exécutif,*  
DOMINIQUE SAVOIE

83507

Gouvernement du Québec

### Décret 940-2024, 5 juin 2024

CONCERNANT la nomination de madame Naella-Kathy Baig comme directrice générale de l'École de technologie supérieure

ATTENDU QU'en vertu du premier alinéa de l'article 55 de la Loi sur l'Université du Québec (chapitre U-1) le directeur général de tout institut ou de toute école est nommé pour cinq ans par le gouvernement sur la recommandation de l'assemblée des gouverneurs, après consultation de l'institut ou de l'école concerné, de son corps professoral et des groupes ou associations déterminés par règlement de l'assemblée des gouverneurs;

ATTENDU QU'en vertu du deuxième alinéa de l'article 55 de cette loi le traitement du directeur général est fixé par le gouvernement;

ATTENDU QU'en vertu du décret numéro 547-2019 du 5 juin 2019 monsieur François Gagnon a été nommé directeur général de l'École de technologie supérieure, que son mandat viendra à échéance le 9 juin 2024 et qu'il y a lieu de pourvoir à son remplacement;

ATTENDU QUE la recommandation prescrite par la loi a été obtenue et que les consultations prévues ont été effectuées;